



DOCUMENTS A FOURNIR

Afin de constituer votre dossier, veuillez apporter, pour la signature de la Convention, la photocopie des documents suivants :

- Un document Pôle Emploi contenant votre identifiant
- La carte vitale
- La carte d'identité
- Une photo d'identité
- Attestation de Mutuelle obligatoire
- Un Relevé d'Identité Bancaire
- La dernière attestation d'aptitude au travail (si vous avez été salarié dans l'année qui précède)
- Un extrait de casier judiciaire (si vous êtes formateur)

Si vous utiliserez votre voiture dans le cadre de votre activité :

- le permis de conduire
- la carte grise de votre véhicule
- L'attestation d'assurance précisant que vous êtes assuré pour les déplacements professionnels en tant que salarié